

Documents d'artistes Occitania

Appel à candidature 2024

Documents d'artistes Occitanie (DDA Occitanie) a pour mission de documenter le travail des artistes plasticien·nes et visuel·les en éditant des dossiers numériques - comportant reproductions de leurs œuvres, vues d'expositions, vidéos, textes, biobibliographies... -, selon une méthodologie spécifique commune au Réseau national Documents d'artistes.

Le site www.ddaoccitanie.org dresse un panorama synthétique de la création à l'échelle de la région, en mettant à disposition les dossiers des artistes, des textes critiques, des articles de fond sur la scène régionale et des parcours thématiques éditorialisés.

Dans une optique d'accompagnement à long terme des artistes, l'association propose différentes actions à partir du fonds documentaire en ligne : commande de textes critiques, réalisation d'entretiens sonores ou filmés, visites d'atelier et mise en relation avec des commissaires d'exposition et des diffuseurs.

Pour 2024, le comité de sélection retiendra 10 candidatures.

La date limite pour candidater est le vendredi 11 octobre 2024.

Le comité de sélection se réunira le 19 novembre 2024.

Une réunion d'information est prévue le jeudi 19 septembre à 17h. Pour vous y inscrire, merci de compléter [ce formulaire](#).

Conditions de candidature

Pour candidater, il est nécessaire de répondre à ces critères d'éligibilité :

- vivre et travailler régulièrement en Occitanie : votre résidence principale doit être située dans la région
- mener une activité artistique professionnelle et régulière
- avoir un travail qui s'inscrit dans le champ de la création contemporaine
- exposer régulièrement en France et/ou à l'étranger
- avoir terminé son cursus en formation initiale depuis au moins 3 ans.

Les dossiers de candidature sont à envoyer en format numérique (PDF) par mail à coordination@ddaoccitanie.org ou via un service de transfert de fichier et ne doivent pas dépasser 20 M.

Ils doivent comporter:

- la page 4 de ce dossier remplie et signée
- un CV artistique exhaustif et actualisé (coordonnées complètes, y compris votre adresse postale, expositions personnelles et collectives, bibliographie, collections publiques, œuvres dans l'espace public, résidences...);
- l'annonce des événements prévus en 2025 ;
- un ou plusieurs textes de présentation de votre démarche artistique ;
- une documentation visuelle légendée de votre travail et éventuellement des liens vers des ressources complémentaires (vidéo, sons, etc.).

Les artistes ayant déjà candidaté en 2023 peuvent répondre à cet appel à candidature.

Aucun dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pris en compte.

Une confirmation de candidature sera envoyée après réception et vérification du dossier, avant la date de clôture de l'appel.

Données à caractère personnel

Le traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de cet appel à candidature est établi en conformité avec les dispositions du Règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » dans sa dernière version.

Les candidat-es bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'opposition à celles-ci.

Si les candidat-es souhaitent exercer ce droit, ils-elles peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et ils-elles disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à coordination@ddaoccitanie.org. Les données ne seront en aucun cas cédées ni vendues.



Documents d'artistes Occitanie reçoit le soutien du ministère de la Culture, du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de la Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée et de la Ville de Nîmes

coordination@ddaoccitanie.org

www.ddaoccitanie.org

Documents d'artistes Occitanie est un fonds documentaire dédié aux artistes de la région Occitanie. L'objectif de l'association est de proposer un site internet actualisé et représentatif des pratiques artistiques en Occitanie.

Votre implantation sur le territoire régional est donc la garantie d'un travail qui s'inscrit dans la durée : il débute avec l'élaboration du dossier monographique, se prolonge dans son actualisation régulière et dans l'accompagnement au développement de votre parcours.

Cette **implantation régionale** est un **principe fondamental du projet et de la méthodologie de tous les DDA** et elle est stipulée dans le règlement d'usage du Réseau documents d'artistes.

Une fois les artistes sélectionné-es, chaque dossier monographique est réalisé en concertation avec chacun-e, pour définir les contenus et leur organisation. Chaque dossier est entièrement conçu en s'adaptant au travail de l'artiste et n'est en aucun cas la reprise d'un document préexistant.

Ce travail requiert votre pleine disponibilité : lors d'un ou plusieurs rendez-vous, nous établissons la structure générale du dossier, et puis sélectionnons et éventuellement préparons les éléments à faire figurer (notamment les images et leur légendes) et, pour finir, nous validons votre dossier avant la publication. De ce fait, nous vous invitons à évaluer votre réelle disponibilité en 2025.

Avant de présenter votre candidature, nous vous prions de compléter et signer l'attestation sur l'honneur ci-dessous.

Je soussigné-e, (prénom et nom).....,

demeurant au (adresse).....,

atteste sur l'honneur que:

ma résidence principale se situe en Occitanie

en cas de sélection de ma candidature, je suis disponible en 2025 pour des rendez-vous de préparation et de validation de mon dossier monographique et pour fournir tous les éléments nécessaires à mon dossier en concertation avec l'équipe de Documents d'artistes Occitanie

Fait à le

Signature